

# FICHE TECHNIQUE

## Les Arènes de Metz

### SOMMAIRE

<b>I. LES ARENES VOUS ACCUEILLENT</b>	<b>1</b>
<b>ACCUEIL DU PUBLIC</b>	
<i>Hall d'entrée</i>	
<i>Parkings et cour de service</i>	
<b>ACCUEIL DES SPORTIFS ET DES ARTISTES</b>	
<i>Vestiaires, loges et bureaux</i>	
<b>ACCUEIL, PRODUCTEURS ET TECHNICIENS</b>	
<i>Bureaux d'organisation (situés niveau 1)</i>	
<i>1 Salle de réunion</i>	
<i>Espace restauration</i>	
<i>Cuisine</i>	
<i>Salle de restauration</i>	
<b>ACCUEIL DES PROMOTEURS LOCAUX</b>	
<i>Cantine du personnel</i>	
<b>ACCUEIL DE LA PRESSE</b>	
<i>Aménagements presse</i>	
<b>II. LA TECHNIQUE de l'Arène principale</b>	<b>5</b>
<i>Description</i>	
<i>Dimensions</i>	
<i>Distribution électrique</i>	
<b>EQUIPEMENTS SCENIQUES</b>	
<i>Points d'accroches</i>	
<i>Scène</i>	
<i>Praticables</i>	
<i>Barrières</i>	
<i>Passages de câbles</i>	
<b>LEVAGE ET MANUTENTION</b>	
<i>Chariot élévateur</i>	
<i>Transpalette</i>	
<i>Monte-charge 2mX1m</i>	
<i>Sonorisation de sécurité</i>	
<b>SONORISATION</b>	
<i>Sonorisation mobile</i>	
<i>Sonorisation fixe grande salle</i>	
<i>Réseau d'interphonie</i>	
<i>Talkies walkies</i>	
<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	
<i>Equipements grande salle</i>	
<b>III. SECURITE</b>	<b>8</b>
<i>Réglementation et effectif maximum</i>	
<i>Nouvelles configurations</i>	
<i>Aménagements</i>	
<i>Interdiction de fumer</i>	
<i>Gaz</i>	
<i>Sécurité des travailleurs</i>	
<b>ANNEXES</b>	<b>11</b>
<i>Plan de coupe longitudinale</i>	
<i>Plan de coupe transversale</i>	
<i>Plan de masse</i>	
<i>Plan du grill technique</i>	
<i>Plans de configurations</i>	
<i>Numérotation des places</i>	

# FICHE TECHNIQUE

## Les Arènes de Metz

### I. LES ARENES VOUS ACCUEILLENT

#### ACCUEIL DU PUBLIC

##### *Hall d'entrée*

Il est équipé de :

- 2 ascenseurs réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour l'accès aux différents niveaux de la salle.
- 1 bloc billetterie 2 postes ouverts sur l'extérieur le soir des manifestations.
- 1 publiphone à carte
- 2 escaliers desservant le niveau 0 (places en parterre et sur les gradins mobiles)
- 2 escaliers desservant le niveau 1 (*Places assises en 1ère couronne*)
- 2 escaliers desservant le niveau 2 (*Places assises en 2ème couronne*)
- 1 espace fumeur est prévu à l'extérieur



##### *Niveau 0*

- 1 blocs sanitaires hommes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR.
- 1 blocs sanitaires femmes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR.
- 1 bar
- 2 portes d'accès à la salle

##### *Niveau 1*

- 1 déambulateur desservant 20 portes d'accès à 1ère couronne
- 1 blocs sanitaires hommes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR.
- 1 blocs sanitaires femmes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR.
- 2 bars

##### *Niveau 2*

- 1 déambulateur desservant 20 portes d'accès à 1ère couronne
- 1 blocs sanitaires hommes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR.
- 1 blocs sanitaires femmes avec WC et lavabos dont 1 accessible aux PMR.
- 1 bar

## **Parkings et cour de service**

### *Parking Public*

1 500 véhicules légers + 30 places bus

### *1 Cour de service*

Pour le déchargement et le rechargement des véhicules

2 emplacements BUS

3 emplacements VL

3 emplacements semi-remorque

*(si besoin un parking supplémentaire à proximité de la salle sera mis à votre disposition. En raison des règles de sécurité, les zones de stationnement devront être scrupuleusement respectées)*

### *1 Parking privatif*

50 places VL avec accès sur la cour de service

### *1 Parking PMR*

21 places VL avec accès sur le parvis des entrées public via une rampe d'accès

## **ACCUEIL DES SPORTIFS ET DES ARTISTES**

### ***Vestiaires, loges et bureaux***

#### *Loges ou vestiaires sportifs*

2 loges fixes de 22m<sup>2</sup> destinées à l'accueil des artistes

Equipées chacune de:

1 Canapé 2 places

2 fauteuils

1 lampadaire halogène

1 table à maquillage

1 glace sur pied

1 portant

1 table basse

1 tapis

1 ligne téléphonique sur demande

1 corbeille à papier

1 réfrigérateur

Ces 2 loges (ou vestiaires) disposent chacune, de lavabos et de douches et d'un accès privatif aux sanitaires.

4 vestiaires de 22 m<sup>2</sup> à aménager

Ces 4 vestiaires disposent chacun d'un espace sanitaire comprenant 2 lavabos + 1 douche

Pour une utilisation en loge, ces espaces peuvent être équipés du mobilier suivant mis à votre disposition par Les Arènes

4 canapés 2 places

4 portants + cintres

4 miroirs en pied

8 fauteuils

4 tables basses

Cendriers  
Corbeille à papiers  
4 lampes halogènes  
1 fer à repasser  
1 table à repasser  
4 tapis

En cas de besoins complémentaires, 2 autres vestiaires peuvent être mis à la disposition des organisateurs, leurs aménagements restant à leur charge

## **ACCUEIL, PRODUCTEURS ET TECHNICIENS**

1 vestiaire aménagé en bureau d'appoint pour le régisseur et l'équipe technique à proximité de la salle au niveau 0.

### ***Bureaux d'organisation (situés niveau 1)***

4 bureaux pour les producteurs de 20 m<sup>2</sup> et 17 m<sup>2</sup>, disposant chacun de :

- 1 ligne téléphonique intérieure (standard, régie, billetterie)
- 1 précablage pour lignes temporaires (demande à formuler directement à la salle)
- 2 tables
- 4 Chaises de bureaux
- 2 cendriers
- 2 corbeilles à papiers

### ***1 Salle de réunion***

Cette pièce de 20 m<sup>2</sup> est équipée de :

- 1 ligne téléphonique intérieure (standard, régie, billetterie)
- 1 précablage pour lignes temporaires (demande à formuler directement à la salle)
- Tables et chaises de bureau pour 10 personnes
- Corbeilles à papier
- 1 paper board sur demande

### ***Espace restauration***

**Rappel :** l'utilisation et le stockage de gaz sont strictement interdits dans Les Arènes

### ***CUISINE***

1 pièce « cuisine » équipée de :

- 4 bouches d'extraction
- 1 plonge 2 bacs + 1 égouttoir
- 3 réfrigérateurs 300 litres
- 1 plan de travail inox
- 2 étuves

### ***SALLE de RESTAURATION***

1 pièce « réfectoire » équipée de :

- Tables et Chaises à la demande dans la limite de 150 personnes assises
- PC 10/16 ampères



## ACCUEIL DES PROMOTEURS LOCAUX

### *Bureau Niveau 0*

- Salle de 40m<sup>2</sup> équipée :

Tables

Chaises

Corbeilles

Cendriers

1 précablage pour lignes temporaires (demande à formuler directement à la salle)



- 2 vestiaires pour les équipes locales équipées de :

Bancs

Portes sacs

Douches

### *Cantine du personnel*

1 pièce « cuisine + 1 réfectoire » équipée de :

1 évier 2 bacs + 1 égouttoir

1 réfrigérateur 150 litres

Tables et chaises pour (30 personnes)

## ACCUEIL DE LA PRESSE

### *Aménagements presse*

10 emplacements sont réservés à la presse dans la 1<sup>ère</sup> couronne (tribune derrière la table de marque). Toutes les autres demandes d'aménagement sont à étudier au coup par coup en fonction des différentes organisations.

#### *Flashes*

A condition qu'ils se présentent au régisseur de la salle avant l'ouverture au public, les photographes désireux de disposer des flashes pourront accéder aux emplacements réservés à cet effet. Tous les équipements situés au-dessus du public doivent être fixés par deux systèmes distincts et de conception différentes.

#### *Emplacements caméras*

Les emplacements caméras devront être définis au cours d'une réunion entre les responsables des Arènes et le réalisateur.

Les emplacements devront être choisis de façon à ce que les issues de secours ne soient pas diminuées. Aucune caméra ne pourra être placée au sol pour des raisons d'issues de secours.

#### *Emplacements car régie*

La cour de service est prévue pour accueillir simultanément 2 « cars régie » de 12 m.

Elle est équipée d'alimentations électriques (voir chapitre Alimentations électriques) et de passages de câbles vers la salle.

#### *Salon d'interview (niveau 0)*

Cet espace convivial de 40 m<sup>2</sup> est équipé de tables et de chaises pour 30 personnes.

## **II. LA TECHNIQUE de l'Arène principale**

### ***Description***

Salle sur 3 niveaux

#### *Niveau 0*

1995 places en configuration manifestations assis/debout ou 1404 en configuration places assises dont 496 places assises en gradins mobile

L'accès technique au niveau 0 se fait par une double porte de 3,30 m de large sur 4 m de haut.

#### *1<sup>ère</sup> couronne*

2168 places assises dont 14 places PMR

#### *2<sup>ème</sup> couronne*

1639 places assises

### ***Dimensions***

Surface utile : 65m x 30m

Hauteur Libre en tout point 13m

Hauteur sous passerelles techniques 14m

Hauteur des points d'accroche : 17,32 m

Hauteur 1<sup>ère</sup> couronne 2.20m

Hauteur 2<sup>ème</sup> couronne 7.20m

Hauteur du siège le plus haut 10m

### ***Distribution électrique***

#### *Eclairage scénique :*

Armoire de distribution mobile 400V 600A (Max) équipée de

- 1 départ 600A tétra sur bornier
- 1 départ 400A tétra sur bornier
- 2 départs 250A tétra sur bornier
- 2 départs 125A tétra sur bornier ou P17

Tous les départs sont protégés par disjoncteurs différentiels avec sensibilité et temporisation réglables.

#### *Sonorisation :*

via un transformateur d'isolement

Armoire de distribution mobile 400V 125A (max) équipée de

- 1 départ 125A tétra sur bornier ou P17
- 1 départ 63A tétra sur bornier ou P17
- 2 départs 32A tétra sur bornier ou P17

Tous les départs sont protégés par disjoncteur différentiel avec sensibilité et temporisation réglables



*Machinerie scénique :*

Armoire de distribution mobile 400V 250A (max) équipée de

- 1 départ 63A tétra sur bornier ou P17
- 2 départs 32A tétra sur bornier ou P17

## EQUIPEMENTS SCENIQUES

### *Points d'accroches*

86 points sont répartis sur toute la surface de l'ère scénique (30mx15m) tous les 2,35m dans le sens longitudinal et tous les 3m dans le sens transversal.

Le total des charges admissible ne pourra pas dépasser la charge moyenne de 50 kg au m<sup>2</sup> sur la surface du grill technique (soit 22 tonnes)

La charge maximale sur un point est variable en fonction de la charge appliquée à la zone entourant ce point.

**Les charges doivent obligatoirement être verticales : « Y » et « pattes d'oies » sont interdits. Toute accroche doit faire l'objet d'une approbation des services techniques des Arènes. Une étude par une société spécialisée, mandatée par Les Arènes peut être demandée.**

### *Scène*

Scène de type HUSSON (surcharge admissible 600 kg)

Hauteur variable entre 0,90 et 1,60 m

Éléments de 2,44 m

2 escaliers réglables en hauteur

Gardes corps 2,44 et demi gardes corps 1,22

### *Praticables*

30 praticables 2 x 1 m - surcharge admissible 500 daN / m<sup>2</sup>

2 escaliers réglables en hauteur (2 hauteurs possibles)

Hauteur variable entre 0,20 et 1,00 m possibilité de créer des plans inclinés.

### *Barrières*

150 barrières « police » - longueur 2,50 m / hauteur 1,00 m - entrée, billetterie, côté de scène, régie...

### *Passages de câbles*

30,00 m de passage de câble avec 3 voies séparées.

## LEVAGE ET MANUTENTION

### *Chariot élévateur*

1 chariot à gaz - triplex - hauteur maxi 4,70 m - 2 T

Rappel : une licence de cariste est obligatoire pour utiliser cet équipement.

### ***Transpalette***

1 transpalette manuelle - 2,2 T

### ***Monte-charge 2mX1m***

Accès direct de la cour de service aux différents niveaux de la salle.  
Charge admissible 1000 Kg

### ***Sonorisation de sécurité***

Cette sonorisation couvre l'ensemble des locaux des Arènes: elle est destinée à la diffusion de messages de sécurité, mais peut aussi servir pour des messages d'information ou publicitaires.

## **SONORISATION**

### ***Sonorisation mobile*** (qui peut être utilisée dans chacune des salles des Arènes)

Ce matériel peut être utilisé dans n'importe quel lieu des Arènes (y compris dans la grande salle) sous réserve d'être installé de façon à ne pas gêner la diffusion des messages par la sonorisation de sécurité.

### ***Sonorisation fixe grande salle***

L'utilisation de la sonorisation n'est possible que sur demande préalable minimum 5 jours.  
Cette sonorisation est principalement destinée à la diffusion de programmes musicaux et de commentaires lors des manifestations sportives : ce matériel ne peut en aucun cas être démonté ou modifié par l'utilisateur. Son utilisation ne peut se faire qu'en présence d'un technicien des Arènes sur demande préalable.

### ***Réseau d'interphonie***

Un réseau d'interphones permet une communication entre les différents points de la salle lors d'une manifestation sportive :

Chambre d'appel - vestiaires - bureaux d'arbitres - infirmerie sportifs - cour de service - régie son - administration

### ***Talkies-walkies***

Le personnel technique et administratif des Arènes, les services de secours et de sécurité sont équipés de 10 appareils émetteurs. L'organisateur mettra en place son propre réseau de talkie walky et en mettra 2 minimum à la disposition de la salle.

## **EQUIPEMENTS SPORTIFS**

### *Equipements grande salle*

- 1 parquet 44 x 24 ép. 22 mm sur mousse 8 mm
- 1 sol sportif amovible volley-ball
- 1 sol sportif amovible badminton
- 2 buts Basket Ball FIBA panneau verre déport 3,25 m
- 2 buts Hand Ball compétition métal rouge et blanc
- 2 poteaux + 1 filet haute compétition Volley Ball
- 2 poteaux Tennis diam 90 + filet + 1 chaise d'arbitre

## **III. SECURITE**

### *Réglementation et effectif maximum*

La salle principale est classée type X (sport) type L (spectacle) et W (bureaux). Il est impossible de l'utiliser pour toute autre activité, telles que repas, etc...

Le hall d'entrée et le déambulatoire de la grande salle sont exclusivement réservés à la circulation du public : il est impossible d'y réaliser des expositions.

Le merchandising est toléré aux conditions qu'il n'occupe pas une trop grande surface ; et qu'une quantité limitée d'articles soit entreposée.

Au maximum 4407 personnes (artistes ou sportifs et personnel compris) peuvent être simultanément présentes dans la grande salle.

Dans le cas où l'ensemble des autres espaces des Arènes doit être inutilisés, l'effectif total de l'ensemble du bâtiment ne peut pas dépasser 4999 personnes.

### *Nouvelles configurations*

Seules les configurations de salle existantes pourront être exploitées : pour toute autre configuration, un dossier complet élaboré par un organisme de contrôle agréé par le Ministère de l'Intérieur (Apave, CEP, Ainf, Véritas, Socotec) devra être déposé au plus tard 45 jours avant la manifestation auprès de la direction des Arènes

Pour une utilisation dans un autre type que X, L et W (par exemple, type N bar restauration), une démarche devra être effectuée, afin d'obtenir une autorisation d'ouverture exceptionnelle.

### *Aménagements*

Les unités de passages, issues de secours, nombre de chaises par rangées, dimensions de scènes, etc...décrits dans les plans correspondants aux différentes configurations devront être respectés.

Les aménagements tels que le matériel scène devront laisser un passage libre de 5 U.P. (3,00 m) de chaque côté de la scène.

Les installations électriques doivent être protégés contre les contacts indirects ; les câbles et les connecteurs aux normes : ils ne doivent pas constituer une gêne pour la circulation du public.

Les structures suspendues ou placées en hauteur doivent être équipées de systèmes adaptés de protection contre les chutes : les équipements situés au-dessus du public (par exemple les rappels son) doivent être fixés par deux systèmes distincts et de conception différentes.

Les procès verbaux, les certificats de conformité, les rapports d'organismes de contrôle, etc... (en cours de validité) devront être tenus à la disposition de la direction de la salle par l'organisateur.

Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble des réglementations existantes, en particulier celle concernant les E.R.P.

### ***Interdiction de fumer***

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des Arènes : le personnel, les artistes, les sportifs et les techniciens sont tenus de respecter les zones non fumeur.

### ***Gaz***

Le butane et le propane sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

Les autres gaz, notamment ceux utilisés pour les effets spéciaux (CO2 pour machines à fumée par exemple) doivent être d'un type autorisé, et en aucun cas inflammable.

### ***Sécurité des travailleurs***

Le levage et la manutention de charges au-dessus du personnel sont interdits (que ce soit au moyen de moteurs, de chariots élévateurs ou de hayons).

Il est interdit de faire monter ou descendre les structures d'éclairage avec du personnel présent dessus ou dessous.

Le réglage des projecteurs sur ces structures ne doit s'effectuer qu'après la pose de systèmes antichute (élingues de sécurité).

Toutes les personnes devant intervenir en hauteur devront être munies de harnais et d'une longe, (ou d'un stop chute) d'un modèle conforme au CE.

La scène devra être équipée de gardes corps, au minimum sur le lointain, et dans la mesure du possible sur les côtés jardin et cour.

Le personnel participant à la manutention devra être équipé de gants, casques et chaussures de sécurité d'un modèle conforme au CE.

Les conducteurs de chariots élévateurs devront être titulaires d'une licence de cariste.

En aucun cas les chariots élévateurs ne peuvent servir pour le transport ou l'élévation de personnes. Seul le personnel électricien habilité par la Direction est autorisé à pénétrer dans le T.G.B.T., le local groupe électrogène, le local transformateur, etc... et à effectuer des connexions électriques.

# CONTACTS UTILES

**SNC Les Arènes de METZ**  
**5 Avenue Louis Le Débonnaire**  
**57 000 METZ**

Tel : 03.87.62.93.60

Fax : 03.87.63.37.68

[info@arenas-de-metz.com](mailto:info@arenas-de-metz.com)

Régisseur : Laurent LECLERC  
[lleclerc@arenas-de-metz.com](mailto:lleclerc@arenas-de-metz.com)

Vous trouverez la dernière version de cette fiche technique sur  
notre site Internet :

<http://www.arenas-de-metz.com>

# ANNEXES